

Migrations internationales : un enjeu planétaire

Déclaration du groupe de la CFDT

Dans le contexte de crise européenne face à l'afflux de migrants, traiter sereinement des enjeux des migrations internationales demande du courage, des convictions et de l'objectivité. Or, nous manquons cruellement d'études approfondies sur l'apport des migrants, notamment dans le domaine socio-économique.

Entre l'émotion légitime suscitée par les drames humains et les fantasmes collectifs entretenus par la désinformation à des fins de récupération politicienne, la section et son rapporteur ont réussi à proposer un avis qui se projette sur le moyen et le long terme.

La première partie de l'avis permet de clarifier les termes du débat et de dresser un état factuel des phénomènes migratoires et de leurs évolutions.

Contrairement à ce qu'affirment certains, la France n'est pas une terre d'immigration majeure. Avec 6,4 % d'étrangers, elle se situe au 5^e rang européen.

Autre réalité qu'il est important de rappeler : Les différentes catégories de migrants (migrants économiques, demandeurs d'asile, étudiants, réfugiés climatiques, clandestins, regroupements familiaux...) ne sont pas imperméables.

Par exemple, un réfugié politique (c'est le cas aujourd'hui des syriens) devient à terme un migrant de travail.

L'avis rappelle à juste titre qu'on ne migre pas par choix, mais par nécessité.

Ce n'est pas par choix que la majorité des demandeurs d'asile paient des fortunes à des trafiquants sans scrupules pour traverser la méditerranée au risque de leur vie, alors qu'un billet d'avion pour l'Europe est beaucoup moins cher et sécurisé.

Au plan international, la CFDT soutient les recommandations de l'avis visant à garantir plus de cohérence entre les divers enceintes chargées des questions migratoires (ONU, Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Organisation internationale des migrations).

Nous soutenons également la nécessité de favoriser une politique de co-développement plus efficace par des accords bilatéraux respectant les droits de l'homme et de la dignité humaine.

Au plan de l'Union européenne, il est regrettable que des états membres rendent la politique migratoire aussi peu solidaire.

Au moment où des murs se dressent et où l'espace Schengen commence à être remis en cause, il y a un besoin urgent d'une politique européenne globale pour répondre à la crise migratoire.

L'Europe, espace unique de liberté de circulation des personnes, a besoin de plus de solidarité pour ne pas laisser le pays de premier accueil gérer seul la prise en charge des migrants. À cette fin l'avis propose à juste titre de tendre vers des règles partagées en matière d'asile permettant le dépôt d'une demande d'asile dans un autre pays que le pays d'accueil.

Il convient par ailleurs d'assurer une gestion solidaire des frontières, par un redimensionnement de Frontex, par une coopération judiciaire renforcée pour lutter contre les réseaux criminels de passeurs et un système européen de gardes-frontières.

La CFDT a voté l'avis.